



Familles tourangelles

N°102
déc. 2022

Union Départementale des Associations Familiales d'Indre-et-Loire



Meilleurs
Voeux
2023

SOMMAIRE

Edito 2

Vie associative 3

- Convention d'objectifs : nouvelles actions pour soutenir la parentalité et les aidants
- Lutte contre le harcèlement : les jeunes de la MFR d'Azay le Rideau s'engagent
- Conseil National de la Refondation
- Conférence des Mouvements et PLDA

Actu du moment 4-5

- l'UDAF au départ des 10 kms de Tours
- Accueil de nouveaux arrivants à la Direction
- Départs en retraite
- Noël à l'UDAF
- Carte de vœux de l'UDAF
- Conseil des usagers de l'UDAF d'Indre-et-Loire

Vie des Services 6

- ISTF : nouvelle organisation
- Dispositif MisABeL

Santé 7

- Journée régionale d'étude
- Représentants des usagers dans les établissements de santé

Infos violences 8

- Maison des Femmes
- Maison de protection des familles
- Violentomètre

EDITO



Monique Fontaine
Présidente

La présidente, le conseil d'administration, la direction et l'ensemble des salariés, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui arrive. Que celle-ci vous apporte joie, bien être et santé.

Familles tourangelles nous permet de vous donner des informations sur les évolutions et modifications des textes concernant l'ensemble des familles. Notre volonté est de vous donner un maximum d'informations concernant les démarches à effectuer pour faire valoir vos droits.

Dans ce numéro, vous trouverez donc des articles sur :

- MisABeL (Mission d'Accompagnement Budget et Logement), un service qui oriente, conseille, accompagne les particuliers dans la gestion administrative et budgétaire de leur vie quotidienne ;
- l'information et le soutien aux tuteurs familiaux ;
- la conférence des mouvements qui réunit les associations adhérentes afin de définir le Plan Local de Développement Associatif ;
- d'autres informations également concernant en particulier la journée régionale d'étude sur la santé qui a eu lieu à Tours le 10 novembre dernier, et bien d'autres informations.

- Partager avec vous nos actions, faire connaître nos projets, découvrir nos salariés, nos métiers, nos associations, rester en lien, tels sont quelques-uns des objectifs de Familles Tourangelles, qui nous l'espérons, vous plaira.

Bonne lecture



Monique Fontaine



Union Départementale des Associations
Familiales d'Indre et Loire
21, rue de Beaumont 37921 TOURS Cedex 9
Tél : 02 47 77 55 51
Site : www.udaf37.fr

Directrice de la publication : Monique FONTAINE

Rédacteurs : Fabienne AUDOIN, Benjamin BOURGOUIN, Juliette CORDIER, Monique FONTAINE, Aurélien HARNAY, Jean-François HOGU, Lisa LE CORRE, Laurie PANSU, Marie POUBANNE, Jacques PORTIER, Amélie RABAUD

Mise en page : Béatrice DEMONCHEAUX

N°102- déc. 2022 – ISSN 0399 - 6506

Impression : CHEVILLON IMPRIMEUR
26, boulevard Kennedy 89100 SENS

Trimestriel - Dépôt légal : décembre 2022
Tirage : 7000 exemplaires

Nouvelles actions pour soutenir la parentalité et les aidants

Dans le cadre de sa nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs qui vient d'être signée avec l'UNAF* sur la période 2022-2026, l'UDAF d'Indre et Loire s'engage sur 3 nouvelles actions :

- Développer et animer des ateliers de soutien à la parentalité
- Développer des ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés
- Accompagner et soutenir les aidants familiaux



Les ateliers de soutien à la parentalité seront déployés en lien avec l'Espace parents, nouveau service lancé fin 2021, qui propose un espace d'accueil et d'écoute autour de la parentalité. Les ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés seront proposés en partenariat avec l'association Médiations & Parentalité 37.

Enfin, l'accompagnement et le soutien aux aidants familiaux s'articulera autour de 2 axes : l'accompagnement et la formation aux droits des aidants et une offre d'activités pour les personnes aidées. Cette dernière action sera développée en partenariat avec la fédération départementale Familles Rurales.

Pour plus d'informations : vieassociative@udaf37.fr ou 02 47 77 55 51

* Union Nationale des Associations Familiales

Lutte contre le harcèlement

Les jeunes de la MFR d'Azay-le-Rideau s'engagent

Lors d'une soirée conviviale, Mme la députée Colboc, des représentantes de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) partenaires du projet étaient appelées à se prononcer sur le choix de l'affiche d'invitation à la soirée «*Théâtre-forum : le harcèlement en scène*» prévue en février 2023.

Les élèves de la MFR (Maisons Familiales Rurales), ont travaillé en petits groupes avec leurs encadrants sur un visuel répondant au cahier des charges fixé. L'UDAF qui prépare une table-ronde sur le «*bien vivre ensemble en milieu scolaire*» avec pour trame le harcèlement pour le mois de mars prochain était aussi membre du jury.



Conseil National de la Refondation

Le volet « santé » du CNR a été lancé officiellement par le Ministre de la Santé, M.Braun, le 3 octobre au Mans et des journées départementales ont suivi cette annonce officielle. Pour notre département, cette rencontre s'est tenue le 1^{er} décembre organisée par l'ARS, y étaient conviés des représentants des associations, des professionnels, des élus et des administrations.

L'UDAF était présente aux travaux visant à relever 4 défis :

- Donner accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante à tous et en particulier aux plus fragiles d'entre nous et accompagner l'exercice coordonné
- Avoir une réponse urgente partout accessible et de qualité. Pour ce faire garantir la permanence des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés
- Mobiliser les leviers locaux d'attractivité pour les métiers de la santé
- Créer une nouvelle alliance entre les acteurs locaux pour que la prévention entre réellement dans le quotidien de tous les français

Ces travaux visaient à mettre en valeur toutes les initiatives locales déjà existantes, trouver des solutions nouvelles, en particulier pour l'accès à la santé et proposer les évolutions qui seraient nécessaires pour favoriser leur déploiement ou faire évoluer la réglementation.

Les échanges, intéressants, n'ont été repris que partiellement dans les synthèses des groupes de travail compte-tenu des limites imposées et des contraintes techniques qui freinent le développement des initiatives locales (problèmes de locaux, de formation, de mobilité, etc...)

Si nous pouvons nous réjouir que ce type de rencontres ait lieu nous restons en attente des suites qui seront données et des avancées pour les populations dans le cadre de l'accès aux soins sur l'ensemble de notre territoire.

Répartition des différents déterminants impactant la santé des personnes (en%)



Facteurs socio-économiques



Comportements en matière de santé



Services de santé



Environnement physique

Conférence des mouvements et PLDA

Après avoir élu le président, Jean-François Hogu, et la vice-présidente, Marie-Ange Jeanson, la conférence des mouvements avait pour mission donnée par le Conseil d'Administration de travailler sur le Plan Local de Développement Associatif qui est un outil au service des mouvements. Le constat de l'érosion naturelle des adhérents dans beaucoup d'associations depuis plusieurs années, les années COVID ont accentué semble-t-il le désintérêt des familles envers les associations.

Par ailleurs, il est mis en évidence le fait que l'appartenance à l'UDAF n'apparaît pas comme une valeur qui fédère, notre apport n'est pas visible au niveau départemental.

Ce constat a donc amené les participants à fixer des objectifs pour 2023 :

- Reconstituer un COPIL
- Réactualiser le diagnostic
- Rendre visible le rôle et les actions du PLDA et de l'ensemble de l'UDAF en améliorant notre communication et nos liens avec les médias (écrites et parlées)
- Former des équipes mixtes bénévoles/salariés qui permettront à l'UDAF de présenter ses actions
 - a) en participant aux AG des fédérations et associations
 - b) en rencontrant les responsables de chaque association pour mieux connaître leurs attentes

Ce travail doit améliorer l'image de l'UDAF mais aussi et surtout permettre d'accompagner les associations dans le cadre des services à rendre aux familles de notre département.



Une équipe de l'UDAF au départ des 10 km de Tours !



Une équipe de 16 salarié-es de l'UDAF était au départ **des 10 km de Tours**, le dimanche 18 septembre.

Un moment convivial partagé entre collègues, soutenus par Mesdames Monique Fontaine, Laurie Pansu et Claudine Grassin, présentes ce jour-là pour les encourager.

Une idée appréciée de tous et toutes qui pourra être renouvelée à travers d'autres défis sportifs et pourquoi pas un challenge inter-entreprise !

Bravo à chacun-e des participant-es d'avoir accepté de relever ce défi : on vous donne rendez-vous à l'année prochaine, pour la suite de cette aventure !

- Merci à Aurélien pour l'organisation de ce défi, la constitution de la Team UDAF 37 et ses conseils de préparation sportive.

- Merci à la Présidente de l'UDAF ainsi qu'à l'équipe de Direction pour le soutien à cet évènement.

- Merci au Crédit Mutuel pour son soutien financier.

- Merci à "Actu'elle Pub" pour le flocage des T-Shirts.



Accueil de nouvelles arrivées



Aurora Ciavaldini
Secrétaire de Direction

L'UDAF d'Indre-et-Loire est ravie d'accueillir, depuis le 1er novembre 2022 en CDI à temps plein, Aurora Ciavaldini au poste de secrétaire de Direction.

Notre association peut ainsi désormais compter sur son expérience et sa bonne humeur.

Nous souhaitons également la bienvenue à de nouveaux salariés en CDI depuis début septembre 2022 : Gaëlle Poret, assistante administrative, ainsi que Virginie Chauvet, Ophélie Picard, Quentin Fort et Justine Martin, délégués mandataires.

Nous leur exprimons tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Fêtes des départs en retraite et de la fin de 2022



Départ en retraite

C'est ainsi que l'ensemble du personnel s'est réuni en novembre autour d'un verre et de petites mignardises pour saluer le départ en retraite de plusieurs salariés présents au sein de notre association depuis de longues années.

De plus, les salariés ainsi que leurs familles se sont retrouvés en cette période de fêtes pour partager un goûter de Noël convivial et diverses activités manuelles le samedi 10 décembre au sein des locaux de notre association.

Goûter de Noël

Benjamin Bourguin



« Le Conseil Des Usagers de l'UDAF d'Indre-et-Loire : une instance au service des personnes protégées »



Lors de l'assemblée générale du 21 janvier 2022, les 15 nouveaux membres du Conseil Des Usagers ont été tirés au sort parmi les volontaires pour une durée de trois ans. L'ensemble des membres du Conseil Des Usagers (CDU) sont conviés pour une grande réunion quatre fois dans l'année. En parallèle ils se rencontrent régulièrement en sous-groupes pour travailler sur des projets et thèmes précis.

Actuellement deux projets sont en cours : la reprise de la gazette « Tut'info » et la réalisation d'une brochure de présentation du Conseil Des Usagers (composition, missions, fonctionnement,...). L'un des projets du Conseil Des Usagers vient de voir le jour, les cartes « Je suis sous mesure... ». Ces cartes ont pour but d'aider au quotidien les personnes sous mesure de protection gérée par l'UDAF d'Indre-et-Loire en listant l'ensemble des actes qu'elles peuvent réaliser SEULES. Ces cartes vont être distribuées au fur et à mesure à l'ensemble des personnes suivies par l'UDAF d'Indre-et-Loire.

Actuellement le Conseil Des Usagers est animé par Clotilde Champeix (responsable de service), Juliette Cordier (déléguée mandataire à la protection juridique des majeurs) et Amélie Rabaud (apprentie assistante sociale).

Vous pourrez trouver à l'accueil de l'UDAF d'Indre-et-Loire une boîte à questions.



La boîte à questions

Cette dernière nous permet de recueillir les questionnements, idées, suggestions de toute personne qui le souhaite (personne protégée, famille de personne sous mesure de protection, salarié...)

Juliette CORDIER et Amélie RABAUD : équipe d'animation du Conseil Des Usagers



C'est Noël à l'UDAF d'Indre-et-Loire

Jeudi 15 décembre, un petit déjeuner a été organisé pour l'ensemble des salariés afin de fêter Noël avant les congés.



La grande gagnante Florence Lautru

Un concours de « l'accessoire de Noël le plus original » a été organisé et a rencontré un franc succès. À cette occasion un grand nombre de salariés sont venus parés de leur plus bel accessoire.

La grande gagnante de ce concours est Florence Lautru qui vient de fêter ses 30 ans dans notre institution accompagnée de l'ensemble du service VINCI.

Aurore Ciavaldini
Benjamin Bourguin

Les salariés sont venus parés de leur plus bel accessoire



Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux : nouvelle équipe !

Le Service I.S.T.F de l'UDAF 37 existe depuis 2010. C'est le seul service du département proposant cette prestation, qui est gratuite. En Indre et Loire environ 10 000 personnes bénéficient d'une mesure de protection (tutelle, curatelle, ou bénéficiant d'une mesure d'habilitation familiale ; il faut savoir qu'environ la moitié de ces mesures est actuellement exercée par un membre familial.

Aussi, afin de permettre aux familles d'être aidées et soutenues dans l'exercice de leurs missions, la nouvelle équipe du service I.S.T.F propose :

- **Une information personnalisée** à toute personne s'interrogeant sur la mise en place d'une mesure de protection pour un proche (Quel type de mesure ? Quelle procédure à suivre ? Est-ce gratuit ?)

- **Un soutien technique** auprès des mandataires familiaux (tuteurs, curateurs, personnes exerçant une mesure d'habilitation familiale) dans l'exercice de leurs mesures au quotidien.

Pour cela, une équipe **de 3 déléguées mandataires** est à la disposition des mandataires familiaux pour répondre à leurs besoins sous la forme :

- D'une écoute active par le biais d'entretiens téléphoniques personnalisés.

- De rendez-vous individuels dans les locaux de l'UDAF à Tours. De la documentation, des fiches techniques, des modèles de requêtes, sont remis aux mandataires familiaux à cette occasion en cas de besoin.

Pour contacter le service ISTF, il vous suffit :

- d'appeler le **02.47.77.56.37**, votre appel sera réceptionné par Claire, assistante, qui vous orientera vers une des 3 déléguées mandataires.
- ou d'envoyer un mail à istf@udaf37.fr
- vous pouvez également consulter notre site internet www.udaf37.fr et remplir votre demande en ligne via un formulaire que vous trouverez dans « l'espace info famille ».

A venir : Afin de mieux répondre aux demandes des futurs tuteurs familiaux, le service ISTF travaille actuellement sur la mise en place de réunions d'informations collectives au tribunal pour répondre aux questions des personnes ayant sollicité le juge pour mettre en place une mesure.



De gauche à droite : Claire Dufresne (assistante), Marielle Gautier, Christine Bernard, Lucile Pécault (Déléguées mandataires), Marie Poubanne (Coordinatrice du service)

MisABeL :

Mission d'Accompagnement Budget et Logement



En 2022, les « dispositifs UDAF 37 » sont devenus le service MisABeL (Mission d'Accompagnement Budget et Logement).

Ce service repose sur le travail d'accompagnement de personnes en difficulté dans la gestion de leur budget et/ou éloigné du logement pour des raisons diverses via un mandatement d'organismes ou d'employeurs (convention action logement, DDETS, les ministères des armées et des finances, l'université François Rabelais, Point Conseil Budget).

En 2022, l'activité s'est développée avec l'augmentation des suivis via la convention avec Action Logement et la mise en place des AVDL (accompagnement vers et dans le logement, convention DDETS).

Les trois conseillères en économie sociale et familiale ont accompagné 124 personnes à raison d'une fois par semaine ou une fois tous les 15 jours au domicile des usagers, dans les locaux de l'UDAF37, sur le lieu de travail voire dans un foyer d'hébergement. Le suivi prend différentes formes et va de l'accompagnement à la gestion budgétaire et administrative, via des conseils d'organisation, la création d'un budget mensuel, un dossier de surendettement, au maintien dans le logement voire la recherche d'un logement pour un public prioritaire. Nous avons également réalisé 7 diagnostics pour la commission DALO qui se réunit une fois par mois.

Le public accompagné est varié, personnes salariées, sans domicile fixe, jeunes migrants, apprentis ce qui demande un développement de partenariats très divers. Pour se faire, nous avons présenté le service MisABeL à différents partenaires : les principaux bailleurs sociaux, les conseillères en économie sociale et familiale des maisons des solidarités du département et l'entraide ouvrière et le SIAO.

DDETS :
Direction
Départementale
de l'Emploi,
du Travail et
des Solidarités
DALO : Droit
Au Logement
Opposable
SIAO : Service
Intégré d'Accueil
et d'Orientation



Retour sur la journée régionale d'étude du 10 novembre 2022

Chaque année, l'URAF organise une journée régionale d'étude qui permet aux bénévoles des 6 UDAF qui la composent d'échanger sur des thèmes définis en lien avec l'actualité. Le lieu change tous les ans afin que chaque UDAF soit co-organisatrice de la rencontre sur le thème qu'elle maîtrise et pour lequel elle peut avoir des intervenants reconnus.

Notre UDAF a donc accepté d'accueillir et d'organiser la journée 2022 sur le thème de « **La santé aujourd'hui et demain : quels enjeux pour les familles ?** ». Ce choix permettait de valoriser le travail de la commission « santé » de l'UDAF ainsi que celui des représentants des usagers dans les différentes structures (CRSA, CTS, CPAM et comités des usagers dans les établissements de santé).

A travers le thème retenu, l'organisation de la journée et le choix des intervenants, nous avons souhaité parler de la santé non pas à travers des débats sur les déserts médicaux qui effectivement impactent les familles mais sous l'angle plus positif de ce qui peut-être mis en place pour apporter des réponses aux patients et autant dans l'accompagnement face au vieillissement que dans la prévention et la protection.

Durant la matinée, M. Tony-Marc Camus, directeur de l'ASSAD-HAD (*Association pour les Soins et Services à Domicile - Hospitalisation à Domicile*) a présenté les perspectives de développement de la santé à domicile (hospitalisation, soins et soutien). Aujourd'hui, une place plus importante est donnée au patient, reconnu en tant que personne et non plus seulement pour sa pathologie. La dernière évolution est l'essor des soins à domicile, des soins ambulatoires et de l'hospitalisation à domicile. Ceci permet au patient une convalescence propice à son bien-être dans un cadre rassurant et auprès des siens.

Les participants ont pu échanger sur ces enjeux, la capacité du système de santé (hôpital et systèmes de soins) à relever le défi et comment le mouvement familial peut accompagner ces changements ?

L'après-midi, avant la présentation, par Christophe Beauquiel (CPAM) de « Mon espace santé numérique », la docteure Justine Canalès, médecin coordonnateur de la Maison des femmes et l'adjudant-chef Sophie Montgermont, de la Gendarmerie nationale, responsable de la Maison de protection des familles, ont expliqué le rôle de chacun de ces services :

- La maison des femmes est un lieu d'accueil, de soins et d'accompagnement des femmes victimes de violences.
- La maison de la protection de la famille est spécialisée dans l'écoute des victimes de violences intrafamiliales

Suite à ces interventions il y a eu de nombreuses questions sur la nécessité de faire de la prévention dès le milieu scolaire et surtout de médiatiser plus largement l'existence de ces services. Il est aussi souligné le manque d'effectifs pour répondre à toutes les demandes dans les délais d'urgence. Malgré une journée intense, les participants sont restés attentifs et beaucoup de questions ont été posées suite à l'intervention sur « Mon espace santé numérique » malgré la précision de M. Beauquiel, représentant la CPAM, concernant la sécurisation des transmissions de données grâce au double mot de passe que doit utiliser le patient. Il n'est pas obligatoire de compléter son espace personnel mais les médecins vont y avoir recours pour obtenir ou transmettre les informations concernant un patient sachant qu'il peut aussi être demandé à son médecin de cacher certaines informations - cas des grands enfants à charge qui ne souhaitent pas que les parents sachent pourquoi elles/ils ont consulté -.

Dans la conclusion de la journée, M. Portier, l'animateur des débats et de la commission santé de l'UDAF, a tenu à remercier les intervenants et les participants et a souligné le fait que des éléments recueillis au cours de cette journée seront utilisés dans un avenir proche entre les UDAF et l'URAF sur le sujet.

CRSA : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
CTS : Conseil Territorial de Santé
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Des représentants pour porter la voix des usagers dans les établissements de santé

Nous venons d'avoir la réponse de l'ARS (Agence Régionale de Santé), concernant les 18 candidatures que nous avons déposées pour le renouvellement des RU (Représentants des Usagers) au sein des CdU (Commissions des Usagers), dans les établissements de santé du département.

L'ensemble des candidatures a été accepté et nos représentants commenceront à siéger prochainement. Leur mandat est de 3 ans.

Le rôle de ces représentants est de vous représenter au sein des hôpitaux et cliniques du département, avec notamment les missions suivantes :

- Travailler sur l'organisation du système de santé (veiller au respect des droits des usagers)
- S'assurer de la qualité de l'accueil, la qualité et la sécurité des soins et la prise en charge globale
- Aider aux démarches des usagers...

Vous pouvez obtenir la liste des établissements dans lesquels siègent des représentants au titre de l'UDAF, et prendre contact avec eux.

Pour cela, adressez-vous à :
vieassociative@udaf37.fr ou
02 47 77 55 51

Pour en savoir plus : consultez le site de [France Assos Santé](#)



Infographie : France Assos Santé

LA MAISON DES FEMMES ET LA MAISON DE PROTECTION DES FAMILLES

2 dispositifs innovants en Indre-et-Loire

Lors de la journée régionale d'étude co-organisée par l'UDAF d'Indre-et-Loire et l'URAF Centre-Val de Loire le 10 novembre dernier, deux intervenantes travaillant respectivement sur ces deux dispositifs uniques en Indre-et-Loire, nous les ont présentés :

• LA MAISON DES FEMMES

Le Dr Justine Canalès, médecin coordonnateur et médecin légiste au sein de la Maison des Femmes, a présenté ce lieu d'accueil des femmes victimes de violences, construit autour de 3 missions :

- Accueillir
- Soigner
- Accompagner

L'équipe de la Maison des Femmes propose un parcours personnalisé, sécurisé, gratuit, adapté aux besoins de chaque femme, en respectant son rythme et en tenant compte des enfants.

COMMENT CONTACTER LA MAISON DES FEMMES ?

Hôpital Bretonneau
2 Bd Tonnellé 37000 TOURS

Rendez-vous par téléphone
au 02 47 47 46 00 ou par mail
maison.des.femmes@chu-tours.fr

Du lundi au vendredi
de 9h à 17h



• LA MAISON DE PROTECTION DES FAMILLES



L'Adjudant-chef Sophie Montgermont a fait une présentation de la Maison de protection des familles et a évoqué quelques chiffres dans notre département.

Cet espace d'accueil des victimes de violences intra familiales s'articule autour des domaines d'intervention suivant :

- Prévenir

Les violences intra familiales, les discriminations, racisme, antisémitisme, la radicalisation, les addictions rentrant dans le champ du pénal, les usagers numériques à risque

- Protéger

Les victimes et co-victimes de violences intra familiales, la jeunesse, les seniors, les personnes en situation de handicap

- Appuyer

Les unités territoriales par la réalisation d'auditions de victimes, une expertise, la réalisation d'actions de formation et de sensibilisation, la mobilisation du réseau partenarial local

- Coordonner

Les acteurs institutionnels, associatifs, en interne

COMMENT CONTACTER LA MAISON DE PROTECTION DES FAMILLES ?

171 avenue de Grammont – 37000 TOURS
Par téléphone au 02 47 31 37 60 ou par mail
mpf.ggd37@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Que vous soyez victime de violences, ou si vous pensez qu'une personne de votre entourage est concernée, vous pouvez contacter ces lieux, où vous bénéficierez d'une écoute attentive, et où vous pourrez trouver du soutien et des conseils adaptés à la situation que vous vivez.

Le violentomètre

